

Conclusion

La richesse, entre réalités matérielles, pratiques sociales et représentations

« Les élites sociales se définissent (aussi) par la richesse ». Le questionnaire qui en constituait la trame commune et l'introduction très ample de Laurent Feller ont dirigé les enquêtes des participants à la 5^e rencontre du programme *Les élites au haut Moyen Âge* autour de cette question centrale : la richesse est une condition nécessaire, mais pas suffisante, de la position sociale des élites. Pour être puissant, il faut être riche, mais pour pouvoir conférer un droit légitime à l'exercice du pouvoir et à la manifestation de la supériorité sociale, la richesse doit subir un processus de conversion qui la rend socialement consommable et acceptable. Être riche et puissant, c'est détenir des biens et des fonctions qui font *patrimoine* en permettant simultanément d'exercer la puissance et de la transmettre (Feller). Or, la société qui nous a occupés durant ces rencontres diffère de manière importante de la nôtre sur deux points au moins, la reconnaissance sociale et la notion d'investissement :

- (1) La richesse matérielle n'y est pas une condition *suffisante* de la reconnaissance sociale et de l'accès au pouvoir. Le puissant apparaît comme un consommateur légitimé par la tradition en fonction de la position qu'il occupe dans un ordre social déterminé par Dieu et de sa position d'héritier. Si les puissants sont riches, rien dans les sources ne nous permet de conclure que tous les riches soient puissants¹.
- (2) L'accumulation de richesse (le capital) est utilisée prioritairement pour produire des biens de consommation, et subsidiairement seulement, des biens de production ; les hommes du haut Moyen Âge perçoivent les richesses matérielles le plus souvent sous l'angle de l'*usage*.

La prépondérance de la consommation se traduit à plusieurs niveaux, et tout d'abord parce que la puissance de fait est légitimée par l'exhibition de la richesse et par sa consommation ostentatoire (Feller). Toutefois, l'idéologie chrétienne qui donne sa légitimité à l'ordre terrestre, en propose en même temps des anti-modèles, en présentant la richesse comme un obstacle redoutable sur la voie du salut. Ceci l'entraîne à développer une double pédagogie, du renoncement à la richesse d'une part, et du bon usage des richesses d'autre part. Alors que les hommes sont divisés, par les biens et les fonctions auxquels leur position sociale leur donne accès, entre riches et pauvres (*divites/pauperes*) et entre gouvernants et gouvernés (*potentes/pauperes*), les saints appartiennent à ces deux groupes : ils ne perdent pas de pouvoir à renoncer à la richesse (Goetz). D'ailleurs, comme la richesse terrestre n'est pas un capital à faire fructifier, mais un don de la Providence à consommer, elle apparaît comme éphémère, surtout si on la compare aux richesses, à la fois éternelles et inépuisables qui sont distribuées aux élus dans l'au-delà. L'économie chrétienne définit donc la richesse comme un usage, *bon* ou *mauvais* des biens terrestres (Goetz). La richesse se définit par son utilisation en conformité à une éthique de la bonne consommation (Iogna-Prat), développée en particulier par la Règle de Saint Benoît qui oppose à la soif mondaine du luxe, la *discretio* qui est la garante de la juste mesure. Dès lors, l'accaparement (*avaritia*) et le désir des richesses (*cupiditas*)

¹ *Property and power in the early Middle Ages*, ed. By W. Davies, P. Fouracre, Cambridge, 1995.

pour les thésauriser, qui en entravent la circulation, apparaissent aux yeux de l'éthique chrétienne comme des péchés contre la religion et contre l'ordre social (Calvet). Le monde monastique « place l'élément économique au centre même de sa production normative et disciplinaire, et par conséquent aussi de sa réflexion éthique, au lieu de l'exclure et de le condamner, comme on l'affirme souvent » (Toneatto). Pour les moines carolingiens, la recherche des biens matériels doit être seulement conditionnée par la nécessité d'assurer les besoins les plus essentiels du monastère, nourriture et vêtements des frères, et hospitalité. C'est sur cette base simple en apparence que les Bénédictins construisent des pratiques de gestion sophistiquées et une rationalité par rapport aux valeurs dont les lignes directrices sont exposées dans des manuels de bonne pratique tels que les statuts d'Adalard de Corbie (822) ou le *Breve memorationis* rédigé pour les moines de Bobbio par son demi-frère Wala, entre 833 et 835 (Toneatto, Laurent). Le texte dont les principes se reflètent également par le polyptyque élaboré dans la même abbaye en 862 vise à réaliser l'équilibre entre la nécessité de satisfaire les besoins plus ou moins essentiels de la communauté, les contraintes logistiques et les ressources disponibles. Les plus essentielles, l'approvisionnement quotidien en vivres (*ad victum*), sont assurées sous la supervision des prévôts en flux tendu par les terres de la vallée de Bobbio, exploitées directement par les moines, et par des transports provenant de domaines bipartites situés dans un rayon de 30 à 80 km. Des besoins plus spécifiques, comme des fruits ou des produits d'épicerie sont couverts dans le cadre de l'économie domestique grâce à des localités situées dans un rayon de 90 à 140 km du monastère et par des établissements situés dans des places commerciales comme Gènes. Il s'agit ici aussi bien de transporter, que de vendre (des surplus de produits spécifiques ou des productions plus ou moins redondantes comme les grains ou les volailles et les œufs) et d'acheter, ce qui explique pourquoi ces opérations étaient supervisées par le chambrier qui manipulait l'argent et était responsable des opérations d'achat ou de vente. La compétence du chambrier était vraisemblablement étendue aux propriétés excentriques de l'abbaye qui procuraient d'autres produits très spécifiques comme le fer ou l'huile (*ad ceteras necessitates*). Finalement, les propriétés les plus éloignées de Bobbio situées en Toscane relèvent de l'extraordinaire : *necessitates quae evenire solent*. Leur produit était vraisemblablement converti en argent en dehors des situations d'urgence (Laurent). Cette pragmatique de l'usage des richesses est également traduite à l'usage de tous les Chrétiens dans les capitulaires de Charlemagne, dans le contexte général de la construction d'un Etat et d'un ordre moral chrétien par une mise en ordre générale du royaume et la réforme (*correctio*) des différentes composantes de la société franque. Le jeûne et l'aumône sont des obligations concomitantes de l'enrichissement. L'acquisition et l'emploi de richesses est soumise à un jugement moral qui vérifie que leur usage est conforme à la nécessité subordonnée à deux impératifs catégoriques : le bon fonctionnement de la justice et la préservation de l'ordre toujours menacé par les tribulations entraînées par les fautes des puissants et les péchés des hommes. Les Carolingiens ont développé une réflexion éthique sur les pratiques sociales relatives au don, dissociant le *donum* légitimé par sa destination, et les *munera*, toujours entachés du soupçon de corruption morale (la vénalité du juge) et de détournement politique (les cadeaux sollicités par les médiateurs pour détourner à leur profit l'obéissance due au roi) (Nelson). Au haut Moyen Âge, l'indigence n'est jamais considérée comme une vertu en soi, contrairement à la pauvreté choisie des moines. Les capitulaires considèrent sans complaisance les mendiants et les autres errants auxquels il ne faut pas distribuer de nourriture, sinon contre du travail.

Jusqu'à la fin du X^e siècle, l'usage des richesses l'emporte sur la propriété, ce qui permet de légitimer idéologiquement des pratiques comme la précaire ou l'échange dans la gestion des biens de l'Eglise. Les recherches d'Isabelle Rosé apporte à cet égard des indications précises quant à la chronologie et aux justifications idéologiques du déclin des précaires et des échanges dans la gestion des patrimoines ecclésiastiques à l'orée du XI^e siècle et des nouveaux courants d'idées qui proclameront l'inaliénabilité des propriétés de l'Eglise et, plus largement, redéfiniront la propriété à la lumière des concepts juridiques du droit romain. Notre réunion n'a pas directement abordé les dilemmes que l'afflux et la conservation de ces richesses ont pu poser aux clercs et à l'Eglise alto-médiévale².

L'importance de la générosité et de la circulation des richesses dans l'expression et dans la reconnaissance du statut social des élites alto médiévales, déjà signalé plus haut, renvoie également dans le monde profane au primat de l'usage et de la consommation, sur la conservation et la propriété. L'élite laïque ne se reconnaît pas dans l'accumulation de biens, mais dans la dépense, voire dans la dilapidation. La dilapidation des richesses est caractéristique des périodes de forte mobilité sociale et de compétition politique ; elle a pour but de défendre des positions acquises ou de faire reconnaître un prestige nouvellement acquis par les « hommes nouveaux » (Le Jan). Le gaspillage apparaît alors comme l'indice le plus clair de la noblesse, même si l'éthique chrétienne a tôt fait de confronter le prodige à la question du choix d'usage des richesses. Il ne suffit pas de donner sans mesure, encore faut-il donner aux bonnes personnes (Patzold) et « savoir dépenser ». Sous la plume des clercs, la générosité doit se tourner vers l'Eglise pour devenir un heureux commerce (*felix commercium*) capable de transformer les choses physiques en biens célestes (Rosé). Reconnaissons d'ailleurs que la dépense a « mauvaise presse » dans la littérature chrétienne pour laquelle la libéralité n'est pas un marqueur en soi du prestige des élites (comme c'est le cas dans la culture du hall centrée dans les mondes anglo-saxons et scandinaves sur la figure du chef dispensateur de colliers et de bracelets, d'armes, de beuveries et de ripailles (Gautier). La plupart des enquêtes régionales évoquent de près ou de loin la théorie de la classe de loisirs de Veblen et l'idée, largement reprise par les archéologues (qui l'utilise pour décrypter les sites), de consommation ostentatoire : être riche au haut Moyen Âge, c'est gaspiller des biens qui constituent des « signifiants de puissance » (Magnani). Si la terre et les hommes sont incontestablement les gisements fondamentaux de la puissance aristocratique, ils apparaissent très peu comme des marqueurs sociaux : on recherchera en vain dans de telles sociétés, des fortunes (et donc des positions sociales) jaugées en nombre de villages et de paysans, comme dans les romans russes du XIX^e siècle ! Dans le Nord de l'Espagne, être riche et puissant, c'est avant tout détenir, exhiber et transmettre des objets précieux (Davies). Dans la société lombarde, les élites laïques expriment également leur rang social par l'étalage et la consommation ostentatoire de biens mobiliers, comme le montre la distorsion très forte qui existe jusqu'au VII^e entre la simplicité et la pauvreté de l'habitat, et la richesse du mobilier funéraire. La fonction ostentatoire du bâti apparaît plus tardivement, surtout à partir de la fin du VII^e

² C'est sans doute dommage : cet angle d'attaque aurait permis d'étudier plus en profondeur les conflits de décision auxquels les religieux étaient confrontés face à l'usage des richesses excédentaires (non justifiées par la *nécessité* ou par l'*utilité* de la société chrétienne). La question des trésors d'église, de leur constitution et de leur déthésaurisation éventuelle, ainsi que de leurs justifications idéologiques mériterait plus ample informé. *Tesori. Forme di accumulazione della ricchezza nell'alto medioevo (secoli V-XI)*, ed. S. Gelichi, C. La Rocca, Roma, 2004.

siècle et au VIII^e, dans la construction d'églises, et cela même chez des aristocrates de rang modeste comme les Totone (Gelichi). Comment et surtout pourquoi manifester sa richesse par des comportements agonistiques qui entraînent sa destruction ? L'exhibition et la destruction massive de richesses dans des pratiques de gaspillage ou de destruction de biens et d'armes, et dans la consommation d'objets précieux dans les rites funéraires (Nissen Jaubert) correspondent à des périodes d'instabilité sociale et politique durant lesquelles ces pratiques compétitives s'exacerbent (Le Jan). Le brutal enrichissement des dépôts funéraires entre 530 et 550 signe ainsi une période d'instabilité politique en Gaule, au terme de laquelle les succès remportés par les Francs se traduiraient par le retour à des pratiques funéraires plus sobres. La disparition des tombes de chef viendrait donc sanctionner la stabilisation du pouvoir et l'établissement d'une hiérarchie plus étroitement dépendante du roi et de la distribution de bénéfices fonciers. Dans un registre proche, Halsall a montré combien la jeunesse d'un défunt constitue un stress social qui se dénoue dans un surinvestissement des dépôts funéraires (Le Jan). D'autres formes de consommation ostentatoire des élites auraient mérité plus ample informé (vêtements, vaisselle, ...). Manger de la viande, c'était bien sûr exprimer sa puissance physique comme dans l'histoire d'Adalgise, *miles fortissimus*, briseur d'os et mangeur de la moelle des animaux sauvages. Toutefois, la fonction sociale de la nourriture ne s'exprime pleinement que dans un *continuum* qui englobe bien sûr le produit, le service de la table et la manière de le consommer, mais également le territoire qui le fournit (marqué, aménagé et réservé à une élite) et la pratique de la chasse, comme étalage de puissance, de richesse et de force individuelle (Gautier).

Être riche, mais comment et dans quelles proportions ? La série d'enquêtes conduites dans le cadre du colloque a permis de vérifier l'hypothèse de la diversité régionale des richesses dans le monde post-romain, sans malheureusement nous permettre d'étalonner, voire même de mesurer concrètement la fortune des élites. Les historiens soulignent à l'envi qu'au haut Moyen Âge, la terre est la source principale de la puissance. Toutefois, comme le souligne Davies à propos du Pays de Galles, « wealth was invariably conceptualized as moveable and portable, often as hidable »³. La richesse par excellence est mobilière, ce qui explique évidemment la place de l'argent et des bijoux dans la fortune des élites, puisque le métal précieux est aisément transportable et permet d'acheter des terres, des maisons, des biens meubles, des personnes (Balzaretti, Filippov), tandis que les objets précieux distinguent ceux qui les portent ou les exhibent (céramique, verre, métaux travaillés...) dans des rituels de consommation. Si les biens fonciers sont importants, tant sur le plan économique que symbolique, la place qu'ils occupent dans les préoccupations d'accumulation de richesse des élites semble croître avec la fin du X^e siècle et la territorialisation croissante de la puissance seigneuriale et des ressources qu'elle procure, qu'il s'agisse de patrimoines monastiques (Bruand, Rosé) ou laïques (Davies). Alors que l'immunité donne un caractère sacré aux territoires ecclésiastiques qu'elle englobe, certaines terres sont liées aux lignages aristocratiques et leur confère une part de plus en plus importante de leur identité, notamment par l'assimilation entre lieu de pouvoir et nom patronymique (Goetz, Wilkin).

Nous sommes loin de pouvoir proposer un véritable cadastre des fortunes foncières dans une région donnée (et cela, sans doute aussi parce que la pratique même d'enregistrement des propriétés dans

³ W. Davies, *Wales in the Early Middle Ages*, Leicester, 1982, p. 47.

un cadastre s'est interrompue en Occident, bien avant même la disparition de l'impôt foncier). Si de rares polyptyques, ou des quelques formulaires de chartes prévoient de mesurer des exploitations paysannes ou des parcelles isolées, une *villa* est donnée en bloc ou en portion de son revenu (le quart de la *villa* N), sans autre description précise de son contenu. Les formules de *pertinentia* empruntées à la tradition juridique romaine visent tantôt à délimiter, en théorie, l'étendue des droits associés à la propriété et les sources de revenus qu'ils sont susceptibles de générer, tantôt à refléter la consistance réelle des biens. Quantifier la fortune foncière des élites est donc presque toujours impossible (Wilkin). Même lorsque des inventaires fonciers comme les polyptyques quantifient les terres de la réserve, c'est surtout pour en mesurer le produit prévisible : Pour mesurer leurs ressources foncières, les moines ont d'ailleurs employé, de préférence ou en plus de la superficie qui est parfois mentionnée, des unités de mesure qui expriment tantôt les quantités à semer (*terra arabili ubi possunt seminari modios x.*), tantôt les fruits à récolter (*pratium ubi possunt colligi de feno carros x.*, *vinea ubi possunt colligi de vino modios x.*) ou à utiliser (*de silva ubi possunt saginari porci x.*). Voici pour l'historien contemporain, un paradoxe de l'analyse économique médiévale. Comme le montre l'intervention d'Adalard de Corbie dans un échange de biens entre les moines de Nonantola et de Brescia en 813, cet *oikonomiste* (logna-Prat) hors-pair est capable d'intégrer, comme un expert moderne, un ensemble de paramètres économiques – la superficie, la localisation, la présence ou l'absence de voies de communication, la productivité – pour déterminer la valeur d'un bien, mais sans considérer la terre comme un capital. L'importance d'une étude comparée des richesses aristocratiques en Occident avait été affirmée par Wickham dans *Framing the Early Middle Ages* en 2005. Comme l'ont souligné les intervenants du colloque de Bruxelles, de telles enquêtes gagnent à être menées dans la longue durée, sans d'ailleurs déboucher sur des conclusions univoques. Les études prosopographiques ont mis depuis longtemps en lumière la « fragilité généalogique » de lignées aristocratiques qui peinent à dépasser le seuil des trois générations (Cammarosano). Toutefois, ces enquêtes gagneraient sans doute en profondeur à mesurer la continuité sur plusieurs générations de groupes familiaux, voire de groupes sociaux comme l'aristocratie romaine, dont Wickham souligne ici la « richesse collective », liée à l'exploitation des biens ecclésiastiques (qui constituent la majorité des grandes propriétés foncières dans le Latium) en emphytéoses qui se transmettent dans les mêmes réseaux aristocratiques sur plusieurs générations. Par ailleurs, dans des zones comme la Toscane (mais ces réflexions ne valent-elles pas pour quantité d'autres régions de l'Occident où la grande exploitation aristocratique n'était pas prédominante), le cycle de la richesse aristocratique était fondé sur la redistribution des surplus agricoles entre les rois, les grands établissements religieux et les laïques, sans toucher aux propriétés paysannes. D'où l'importance de la transmission des positions sociales, plutôt que des patrimoines fonciers proprement dits dans le statut des élites. Cette relative stabilité tirée de l'exploitation de richesses qui échappent à l'érosion successorale (qui affecte inévitablement le foncier) trouve un parallèle dans l'exploitation des biens de l'église par les élites laïques franques (au travers des précaires et des bénéfices), de telle sorte que ces familles pouvaient en pratique, tout en reconnaissant le droit ultime de l'Eglise, traiter ces terres comme si elles avaient été leur propriété et s'en approprier les surplus (Wickham). Quant à l'échelle de ces fortunes foncières, ecclésiastiques et laïques, elle demeure difficile à mesurer, plus d'ailleurs en termes de patrimoine, que de consommation comme l'avait justement souligné Wickham. Les différences régionales pourront dès lors s'apprécier par l'archéologie évidemment et les marqueurs de consommation (Davies), mais aussi par les sources écrites : législations politiques fixant la contribution des aristocrates à l'armée (comme en Lombardie, avant et après la conquête

franque) ou réalités patrimoniales pour subvenir aux besoins des moines : là où un monastère anglo-saxon compte une dotation de 10 *hides* pour l'entretien de 40 frères, les constitutions de menses conventuelles du début du IX^e siècle indiquent qu'il fallait dix manses pour entretenir un moine franc (Wood). Dans le monde de Bède le Vénérable, la richesse foncière était confrontée aux besoins contradictoires de l'Eglise, pour laquelle les fruits de la terre étaient une condition nécessaire à la stabilité des communautés religieuses, et à ceux de la royauté, qui considérait un territoire, ses habitants et ses produits comme un don temporaire du roi, permettant à ses guerriers de vivre noblement et de le servir (Wood). La fonction de la terre, comme gisement de ressources permettant au guerrier de servir son supérieur est évidemment sous-jacente dans toute la société féodale. L'analyse du testament du comte Heccard montre comment pour un Grand, régler sa succession, c'est aussi transmettre sa clientèle de vassaux locaux, en répartissant ses biens entre ses fidèles, en fonction de leur position dans la pyramide aristocratique. Les plus puissants, qui sont aptes à représenter le comte, héritent de biens mobiliers ; au plan régional, les chevaliers qui servent Heccard reçoivent des alleux, des armes et des montures ; mais il existe encore au-dessous d'eux, au socle de la pyramide, des petits notables locaux dont le patrimoine est mal connu. Le prieuré de Perrecy, fondé par Heccard, joue un rôle important dans la circulation des terres au sein de ces clientèles aristocratiques par le jeu des donations et des précaires qui s'étagent sur plusieurs générations (Bruand). D'ailleurs, la vigueur du pouvoir royal se manifeste autant par la capacité de donner que dans celle de reprendre en confisquant (Le Jan).

Par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés avant le colloque de Bruxelles, il faut bien constater que le poids des représentations idéologiques reste disproportionné dans le bilan des formes et des fonctions de la richesse. Les analyses lexicales ont certes permis de progresser dans notre compréhension de la relation des élites chrétiennes avec la richesse. Celle-ci n'excluait pas de se confronter rationnellement avec la production et de rechercher les fruits légitimes du travail. Au-delà de l'étude des normes, des discours et des représentations, il faut également mesurer l'applicabilité des normes, la pertinence des discours et analyser concrètement les modalités d'accumulation, d'évaluation⁴ et d'usage des richesses, comme l'ont bien montré ici les dossiers présentés par François Bougard, à propos du crédit, et par Marie-Aline Laurent sur les modalités et les pratiques de gestion des patrimoines monastiques. Si richesse et pauvreté ont été étudiées dans leurs champs lexicaux (Goetz), il nous a manqué des éléments d'information sur la manière concrète dont les élites ecclésiastiques et laïques se confrontaient aux problèmes posés par l'infortune ou le manque de moyens matériels. Enfin, il conviendrait d'associer systématiquement à l'avenir les résultats de l'archéologie à l'analyse de la circulation et de la consommation des objets matériels au haut Moyen Âge.

L'anti-idéologie chrétienne du profit continue à peser implicitement sur notre appréhension des réalités économiques du haut Moyen Âge. Malgré le déni religieux, les activités de crédit connaissaient une réelle vigueur dans des régions apparemment aussi éloignées dans leur structure sociale et économique que l'Italie centro-septentrionale et la Bretagne. On peut se demander si ces activités n'étaient pas également répandues dans la majeure partie de l'Occident. Le crédit était

⁴ Voir les recherches collectives entreprises autour de la circulation des richesses et de la « valeur des choses » sous l'égide du LAMOP (UMR 8589, Paris 1-CNRS) et du CSIC de Madrid.

courant en Toscane dès le début du VIII^e siècle, au moins parmi l'élite urbaine. Entre 810 et 870, les chartes de Redon comptent 18 prêts et 45 ventes. Dans ces deux régions, une circulation d'espèces monnayées minime voire inexistante n'a pas empêché le recours fréquent aux instruments monétaires et au crédit. L'endettement des plus pauvres n'est-il d'ailleurs pas motivé par le manque de métal monnayé ; l'exigence de remboursement en espèces peut faire obstacle à l'extinction de la dette, pour le grand profit du créancier. Un certain nombre de techniques permettaient d'accommoder les transactions à un environnement idéologique défavorable et de stimuler le crédit. Bien avant le XII^e siècle, les titres de créance pouvaient être cédés à des tiers, en combinant libre circulation du crédit et immobilisation du bien gagé. En n'exigeant pas l'intérêt sous sa forme monétaire, ou en se réservant l'usufruit du gage, les créanciers disposaient d'une série de pratiques discrètes pour contourner les convenances : échelonnement de l'intérêt sous la forme de versements en nature, intégration du loyer de l'argent dans le montant prêté, surpondération des gages sans parler des prêts dissimulés en vente Finalement, les pièces écrites conservées régionalement contredisent les représentations tirées des capitulaires royaux, des écrits moraux et des conciles. Loin d'être une pratique abusive, stimulée par l'urgence (soudure, famine), le crédit apparaît dans les sources italiennes comme un instrument habituel de la vie économique activé dans toutes les strates de la société pour consommer, pour investir et pour commercer (Bougard). La part des hommes dans la richesse est restée très largement absente de nos analyses, si l'on excepte évidemment les marges orientales du monde franc où la problématique du peuplement des nouveaux espaces conquis était évidemment incontournable (Liénhard). C'est dommage, voire paradoxal, dans la mesure où il était clair pour chacun d'entre nous que *potestas* et statut de *dominus*, qui caractérisent essentiellement les élites aristocratiques du haut Moyen Âge et leur domination sociale, procèdent simultanément de la maîtrise de la terre et des hommes. Pour être et rester puissant, il faut être riche en terre et en dépendants. Dans cette mesure, l'analyse des formes et des conditions de la domination doit prendre en compte les relations dialectiques entre riches et puissants d'une part, pauvres (menacés de perdre leur statut) et indigents d'autre part.